



# Les sages-femmes se mobilisent le 5 mai 2021 pour leurs revendications

**Le 5 mai 2021, la CGT du Département sera mobilisée avec les sages-femmes afin de défendre leurs revendications :**

- ▶ Une refonte des grilles salariales et du régime indemnitaire des sages-femmes afin de mettre leur rémunération au niveau de leur formation et de leurs responsabilités et de reconnaître les sujétions liées à leur profession et à la continuité des soins.
- ▶ Obtenir les effectifs sous statut pérenne, seul à même de garantir une prise en charge de qualité et en toute sécurité des femmes, des nouveaux-nés et des parents, la règle devant être "une femme, une sage-femme"
- ▶ Obtenir l'arrêt des fermetures de maternité et de la diminution du capacitaires en lits.
- ▶ Engager sans délai une réflexion sur la formation et le niveau de reconnaissance de la qualification des sages-femmes
- ▶ Obtenir une vraie reconnaissance globale du caractère médical de leur profession en PMI, mais plus largement en tous lieux et pour tous les types d'exercice.

## **Les personnels en lutte, exigent une réponse à leurs revendications :**

- ➔ Une véritable reconnaissance des qualifications
- ➔ L'amélioration des conditions de travail et de vie, les moyens de protection ainsi que le matériel et les outils nécessaires pour exercer en toute sécurité
- ➔ La titularisation et la résorption des emplois précaires
- ➔ L'abrogation des journées de carence
- ➔ La défense et l'amélioration des avantages acquis statutaires
- ➔ Le respect des libertés et droits individuels, collectifs et syndicaux
- ➔ Le financement à la hauteur des besoins de la Sécurité sociale.
- ➔ Un système de santé, de protection sociale et des services publics qui répondent aux besoins des populations

**RASSEMBLEMENT MERCREDI 5 MAI 2021 À 10H00  
DEVANT L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)  
132, boulevard de Paris / 13002 MARSEILLE**